



COMMUNIQUÉ D'ALERTE

« Une pullulation de papillons cendre (*Hylesia metabus*) est à prévoir entre l'Île de Cayenne et le bourg de Roura dès la première semaine de juillet 2012 »

La Cellule permanente d'Observation et de Prévention de la Papillonite de la Région Guyane (COPP) alerte les habitants de l'Île de Cayenne et de Roura du risque d'une pullulation de papillons cendre dès le début du mois de juillet avec le risque que celle-ci dure plus longtemps qu'au mois d'avril.

Depuis plusieurs semaines les observations de chenilles se font de plus en plus nombreuses à Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Roura. Les plus fortes concentrations ont été relevées dans les secteurs suivants : Bourda, du Mont Saint-Martin jusqu'à la montagne du Mahury ; de l'aéroport en passant par le village de Saint Rose de Lima et enfin sur toute la D6 jusqu'au bourg de Roura. Les chenilles peuvent être détruites par tout moyen autorisé, cependant nous rappelons que les chenilles sont venimeuses et leur manipulation délicate.

La COPP, mise en place depuis le 1^{er} janvier 2012 rappelle qu'une plateforme Internet est à votre disposition (<http://pnrguyane.free.fr/spip.php?rubrique108>), vous y trouverez des documents régulièrement actualisés qui vous informent sur l'état des connaissances, deux formulaires à compléter (observations et enquête sur les précédentes pullulations) et enfin un numéro de permanence (0694 20 70 12).

La Région Guyane a mandaté un bureau d'étude spécialisé (Cronos), pour l'accompagnement des communes concernées par ces prochaines pullulations afin d'agir de manière préventive et de diminuer les nuisances induites par les femelles d'*Hylesia metabus*. Vous serez régulièrement informés de l'évolution du phénomène par différents supports.

Contacts et informations supplémentaires :

Julie Dumontier, animatrice COPP, j.dumontier.pnrg@gmail.com

Dr. Pascal Gombauld, coordination scientifique COPP, p.gombauld.pnrg@gmail.com

Ce que vous pouvez observer actuellement :

Essentiellement des chenilles à un stade avancé, isolées et des plaques de chenilles plus jeunes, sur tronc, correspondant soit à une ponte (jusqu'à 300 individus environ par ponte) soit au regroupement de plusieurs pontes (au-dessus de 300 individus).

Plaque correspondant à une ponte.



Plaque correspondant à plusieurs pontes.



Différents stades dans une plaque.



Des exuvies ou mues (Peaux abandonnées durant les différents stades de la chenille)



Chenille dans les derniers stades, qui peut se promener entre autres sur les murs.



Chenille qui confectionne son cocon entre plusieurs feuilles avant de devenir papillon.

